

Débat sur L'économie bleue en Méditerranée

L'économie bleue, transposition de l'économie verte au milieu marin, retrouve, avec la pandémie que vit le monde depuis le début de l'année, un important regain d'intérêt.

Les nombreuses études et rapports ainsi que les multiples conférences internationales, qui n'ont cessé depuis la fin du siècle dernier de tirer la sonnette d'alarme sur les sérieuses menaces qui pèsent sur les écosystèmes et les biodiversités, bénéficient de nouveau d'une grande attention compte tenu du rapprochement incontournable entre l'amoncellement des déchets en mer et en terre, la pollution de l'air et les graves tendances en matière de déforestation, de désertification et de développement des activités polluantes avec la tendance de réchauffement de la planète et les nombreuses perturbations écologiques que vit depuis quelques temps la planète (sécheresse, inondations, séismes, épidémies...).

C'est le cas, en particulier, de la Méditerranée, « haut lieu de biodiversité marine » dont les eaux baignent les côtes de 21 pays habités par 450 millions d'habitants, qui se trouve, malgré les importants programmes de sauvegarde engagés, soumise à d'importantes pressions sous l'effet de la surexploitation des ressources halieutiques et de l'intensité des rejets nocifs dont elle se trouve le déversoir, requérant le renforcement des efforts déployés en matière de dépollution et de préservation des écosystèmes de la plus grande mer intérieure de la planète.

Les développements qui suivent explicitent, sur la base du débat organisé le 2 juin 2020 par le Forum Ibn Khaldoun auquel a été convié pour l'introduire et l'animer Salem Miledi ancien ministre des transports ainsi que sur la base d'études complémentaires, les menaces qui pèsent sur l'équilibre écologique et les activités de la Méditerranée et présentent les plans et les programmes, engagés ou en cours de préparation, dans le cadre de l'économie bleue, ainsi que les importantes opportunités qu'elle offre en vue de faire de la Méditerranée un important vecteur de développement, en Tunisie et dans tous les pays riverains, sur des bases inclusives et durables.

I. Grandes lignes de l'exposé introductif

La stratégie « croissance bleue » est une stratégie à long terme visant à soutenir la croissance durable dans les mers et les océans qui offrent un important potentiel de croissance et d'innovation. Elle se compose principalement de deux volets importants :

- ▮ La politique maritime intégrée qui constitue une approche globale de toutes les politiques relatives à la mer sous-tendant, notamment, la connaissance du milieu marin afin d'améliorer l'accès aux informations sur la mer, l'aménagement de l'espace maritime pour veiller à une gestion efficace et durable des activités en mer et la surveillance maritime intégrée afin de sécuriser la navigation au large des côtes.
- ▮ L'approche ciblée d'activités spécifiques, qui consiste à revitaliser les secteurs traditionnels et à promouvoir des secteurs émergents en tant que sources d'emplois et de croissance durables.

Selon le conférencier, les atouts maritimes de la Tunisie sont nombreux avec notamment plus de 1300 km de côtes, près de 95% des échanges extérieurs transitant par la mer, une infrastructure en ports de commerce et de pêche très importante, une flotte de pêche très active, une activité balnéaire très développée, des professions maritimes et portuaires assez variées et un cadre réglementaire maritime assez élaboré basé sur les conventions internationales pour les activités marines et maritimes

Avec une superficie maritime de 135 000 km², soit près de 80% du territoire du pays, la Tunisie dispose d'un important réservoir d'activités et d'emplois susceptibles d'être exploités. Le développement durable et l'exploitation de cet espace maritime et marin constituent une opportunité d'innovations technologiques, de formation et une source de croissance intelligente, durable et inclusive.

La croissance bleue donne une nouvelle vision sur les richesses de la mer et les perspectives de développement des secteurs traditionnels tels que le transport maritime et les activités portuaires, la construction navale, le tourisme et la pêche. La connaissance du milieu maritime et marin permet le développement de secteurs prometteurs en termes d'innovation et de création d'emplois hautement qualifiés tels que la biotechnologie, l'énergie marine, l'exploitation minière des fonds marins, l'aquaculture et le tourisme de croisières.

En s'inspirant des modèles de développement suivis par l'Union Européenne, une dizaine de propositions récapitulées comme suit pourraient permettre l'élaboration d'une stratégie de croissance bleue en Tunisie :

- (1)-La création d'une structure en charge des activités de la mer pour l'élaboration d'une politique maritime intégrée et éviter l'incohérence de la répartition des responsabilités entre plusieurs entités.
- (2)-La cartographie des fonds marins et des exploitations minières concomitamment à l'élaboration d'un plan directeur de développement de l'énergie éolienne.
- (3)-La promotion du secteur de l'aquaculture dont la production n'est pas très variée (principalement loup et daurade) et faible (18000T contre 2 millions en Egypte).
- (4)-La création de synergies entre les centres de biotechnologie (INSTM, Centre de biotechnologie de Sfax et de Monastir...) et le secteur industriel afin de renforcer la recherche dans les biotechnologies bleues dont les multitudes applications ont abouti à de nouveaux médicaments, à des plastiques biodégradables, à des biocarburants, à des produits cosmétiques, à de la pâte à papier et à des produits d'alimentation humaine et animale ...
- (5)-La diversification et l'amélioration de la qualité du tourisme balnéaire tout au long du littoral de la Méditerranée à travers notamment la redynamisation du tourisme des croisières pour retrouver au moins le niveau qu'il a atteint en 2010 avec l'accostage dans les ports tunisiens de 406 navires et près de 1 million de passagers contre 1 seul navire en 2019 ainsi que des activités de loisirs et de sports nautiques.

(6)-L'augmentation de la part du pavillon national dans le transport maritime qui ne dépasse pas actuellement 7% concomitamment à l'amélioration de la logistique afin de diminuer les coûts de transports et d'améliorer d'autant la compétitivité économique du pays.

(7)-Le développement des synergies entre le secteur de construction et de réparations navales et d'autres activités telles que le transport maritime, la plaisance et les équipements pour les loisirs nautiques.

(8)-La Planification des espaces maritimes afin d'éviter les conflits entre les activités au cours du temps (MSP).

(9)-La sécurisation des espaces marins à travers, notamment, l'installation d'équipements de surveillance (VTS).

(10)-L'élaboration d'une stratégie nationale d'accès aux fonds marins d'autant plus que le progrès technologique le permet de plus en plus (robotique, vidéo surveillance et technologie submersible).

II. Principales conclusions et recommandations

Le débat, tenu à l'issue de la présentation liminaire du conférencier dégage un certain nombre de conclusions et de recommandations portant sur la réalité des dangers qui menacent l'avenir de la Méditerranée, la portée des politiques et des programmes engagés pour concilier entre la préservation de la biodiversité et des écosystèmes particuliers de la Méditerranée et la pérennité de sa fonction socio-économique ainsi que sur les démarches requises de la part de la Tunisie pour faire de l'économie bleue un important nouveau vecteur de développement sur des bases inclusives et durables.

A. La Méditerranée est soumise à d'importantes pressions, une protection plus forte doit être activement recherchée

1. Evaluation de l'ampleur des pressions sur l'équilibre écologique de la Méditerranée

Bien qu'elle ne représente que moins de 1% des eaux marines mondiales, la Méditerranée est, en effet, sillonnée par une importante flotte maritime contribuant à 30% du fret maritime mondial et 20% des croisières internationales. Ses côtes abritent une importante capacité hôtelière lui permettant d'accueillir chaque année plus de 300 millions de touristes soit plus du quart du total des touristes dans le Monde. Elle est enfin le support de milliers d'activités développées dans les centres urbains entraînant des rejets solides et liquides générant d'importantes dégradations du milieu naturel.

Cette intense activité a entraîné d'importantes pressions sur son écosystème particulier qui abrite plus de 10 000 espèces dont 28% sont endémiques, natives de ce bassin.

Cet écosystème est aujourd'hui en danger. Selon les dernières évaluations des Nations Unies 78% des stocks halieutiques sont exploités à des niveaux biologiquement non durables (dont 87% pour la Méditerranée occidentale). Les herbiers de *Posidonia Océnica* appelés « les poumons de la Méditerranée » sont en déclin de 34% au cours des 50 dernières années selon une étude menée en 2015 par Telesca.

Le rejet des déchets notamment les déchets de plastique met en danger les espèces marines et la santé humaine. Dans une étude de l'Ifremer publiée dans la « Marine Pollution Bulletin » la Méditerranée compte 7% de tous les micro-plastiques soit 1.25 million de tonnes par km² sous l'effet du rejet de 200 000 tonnes de plastiques annuellement ce qui correspond à 4% du total des déchets déversés dans les océans et les mers. Il en résulte « une contamination de tous les organismes marins et de toute la chaîne alimentaire.

2. Etat d'exécution des engagements pris en faveur de la Méditerranée

Comparativement à l'engagement collectif pris, il y a 10 ans, par les États méditerranéens, dans le cadre du plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, de protéger 10 % des eaux marines et côtières de la Méditerranée via des aires marines protégées, les indicateurs publiés dans le Word Widelife Fund (WWF) de novembre 2019 révèlent que sur 9.68% de la surface de la mer Méditerranée classée comme aire maritime protégée 1.27% seulement de la superficie dispose de plans de gestion réellement mis en œuvre principalement grâce aux efforts déployés par la France et l'Espagne. De la sorte elle continue à être classée :

- ▮ Parmi les mers les plus polluées de la planète et parmi les aires marines à forte dégradation de leur écosystème et de leur biodiversité avec notamment l'extinction durant les 50 dernières années de 41% des mammifères marins et la diminution de 80% du stock de poisson.
- ▮ Comme un point chaud du changement climatique, avec des températures annuelles moyennes supérieures à la tendance actuelle au réchauffement planétaire (+1,1 ° C), une acidification marine et une montée du niveau de la mer à un rythme accéléré, des événements fréquents et extrêmes comme des sécheresses et des précipitations, exacerbant les phénomènes environnementaux et sociaux.

Il est temps qu'une volonté politique plus forte se manifeste et que des programmes précis suivant un calendrier opérationnel et des mécanismes de financement appropriés en fonction de la règle pollueur payeur soient mis en place.

3. Les nouveaux engagements en faveur de la Méditerranée

La Déclaration ministérielle de Naples adoptée lors de la session ministérielle de la 21e réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée et à ses Protocoles, le 4 décembre 2019 révèle, certes, la forte sensibilisation des responsables des pays riverains sur les graves menaces qui pèsent sur l'avenir de la Méditerranée.

Les décisions prises et les recommandations formulées sont dans l'ensemble pertinentes. C'est le cas en particulier de :

- ▮ L'objectif de porter la superficie des aires maritimes protégées à 30% des zones côtières et maritimes à la lumière notamment des résultats positifs enregistrés dans les aires maritimes effectivement protégées durant les dernières années.

- ▮ « L'urgence de prévenir et de réduire de façon significative les déversements de plastique en mer Méditerranée d'ici 2025 en prenant des engagements clairs visant à réduire la consommation de plastique, à soutenir l'éco-conception et l'innovation, l'utilisation efficace des déchets réellement améliorée, ainsi que des mesures de contrôle et de prévention renforcées, notamment des interdictions, incitations, taxes et dispositifs de responsabilité élargie des producteurs ».
- ▮ La nécessité de l'évaluation des impacts environnementaux, économiques et sociaux de l'élévation du niveau de la mer et des aléas côtiers associés au changement climatique dans les zones côtières, afin de s'assurer que l'aménagement du territoire et les infrastructures tiennent pleinement compte des scénarios et des incertitudes pertinents en matière de changement climatique ;
- ▮ L'impératif de gestion intégrée des ressources de la Méditerranée en créant notamment « des emplois verts et des opportunités d'innovation pour les secteurs de l'économie maritime (aquaculture, pêche, tourisme, transport maritime, ports) et pour les secteurs émergents (biotechnologies bleues, énergies marines renouvelables, numérisation des services), dans le respect de la protection de l'environnement, dans le cadre d'une approche circulaire et un modèle de bonne gouvernance.

4. Les enjeux et les opportunités de la restauration de la Méditerranée pour la Tunisie

La Tunisie est particulièrement concernée par les programmes engagés ou en cours de préparation afin de restaurer l'équilibre écologique de « la mare nostrum » et d'assurer un développement durable aux importantes activités liées à la mer, qu'elles soient existantes ou émergentes.

A cet effet, il est important, outre l'approbation et la ratification des conventions, que la Tunisie s'engage fortement dans le processus de l'économie bleue de la Méditerranée :

- ▮ En accélérant l'identification des aires maritimes protégées, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes intégrés de leur gestion de manière à rattraper le retard accumulé et projeter l'image d'un pays respectueux de l'environnement conformément aux dispositions du préambule de la constitution tunisienne.
Une loi relative à la préservation de la nature et de la biodiversité dans les milieux marins et côtiers a été certes adoptée en 2009 (loi n° 2009-49¹), deux aires maritimes protégées ont été décrétées ; un financement de 900 000 euros a été débloqué par Med-Fund au profit des aires marines des îles Kuriat, la Galite, Kneiss, Zembra et Zembretta mais ce n'est pas assez compte tenu des enjeux, de l'ampleur des dégâts et de l'urgence de l'action de préservation des ressources naturelles marines.
- ▮ En renforçant la mobilisation des capitaux nécessaires à la suppression des nuisances occasionnées par le rejet du phosphogypse dans le golfe de Gabes et le rejet des eaux usées

¹ JORT n° 58 du 21 juillet 2009

insuffisamment traitées en raison de la saturation des stations d'assainissement ou de leur obsolescence.

Pourquoi ne pas s'inspirer de l'exemple de Seychelles pour lancer avec l'appui des organismes internationaux et régionaux des « Blues Bonds » bénéficiant d'une importante bonification de la part de l'Union Européenne pour financer les projets infrastructurels de l'économie bleue? L'idée mérite d'être approfondie compte tenu de ses retombées écologiques, sanitaires et aussi économiques !

- 1 En s'investissant davantage dans la préparation des conférences régionales sur l'économie bleue de la Méditerranée et dans le suivi de ses recommandations dans le cadre de rapports périodiques faisant ressortir un certain nombre d'indicateurs se rapportant aux aires maritimes protégées et à la maîtrise des rejets solides et liquides dans le milieu marin pour ancrer au niveau des esprits l'image d'une Tunisie respectueuse de l'environnement, attachée à la préservation de la biodiversité.

B. La Méditerranée une importante source de richesses et de création d'emplois ; il importe d'en assurer le renouvellement et le développement

La mer méditerranée est le foyer de nombreuses activités qu'elles soient ancestrales, à l'instar de la pêche et du transport maritime, traditionnelles comme le tourisme et l'énergie fossile ou émergentes telles l'énergie renouvelable et la biotechnologie, le tout générant pour l'ensemble de la région plus de 5600 milliards de dollars par an selon le dernier rapport du WWF, ce qui correspond à 0.7% du PIB mondial.

Certaines de ces activités sont, aujourd'hui, sérieusement menacées par la dégradation de la biodiversité marine et la détérioration de la qualité de l'eau de mer. C'est le cas, en particulier, de la pêche et du tourisme côtier. D'autres activités ayant d'importants potentiels de développement ne sont pas encore rationnellement exploitées à l'instar de l'énergie éolienne, du sous sol marin et de la biotechnologie.

C'est pourquoi, outre l'approche globale requise en matière de suppression des nuisances qui se déversent dans la mer, des approches spécifiques, ciblées se rapportant notamment à la pêche, au tourisme, au transport maritime, à l'énergie et à la biotechnologie sont nécessaires à mettre en œuvre.

La Tunisie doit s'y engager fermement compte tenu des formidables opportunités en matière de création d'emplois et de revenus qu'offrent la revitalisation des activités traditionnelles et le développement des activités émergentes.

1. La pêche et l'aquaculture,

La pêche, quoique sous pression, demeure un secteur important. Il emploie directement 353 000 à fin 2015 dont près de 50 000 en Tunisie. Les revenus générés ont été de l'ordre de 4 milliards d'euros dont près de 150 millions d'euros pour la Tunisie (l'équivalent de 386 millions de dinars)

La surexploitation, qui a marqué ce secteur sous l'effet notamment du développement de la pêche au chalut, a entraîné une baisse du stock halieutique, un déclin des captures de 30% par rapport à 1994 pour l'ensemble des pays méditerranéens et de 15% pour la Tunisie. L'essor de la production de l'aquaculture compense, cependant, et au-delà la baisse permettant de répondre à l'évolution de la consommation.

La pérennité de ce secteur en Méditerranée en général et en Tunisie en particulier requiert, en se basant sur la riche documentation disponible, un certain nombre de mesures dont les plus significatives sont :

- ▮ Le renforcement de la dynamique que connaît le développement de l'aquaculture tout en imposant à cette activité des normes environnementales strictes afin d'éviter les rejets des polluants susceptibles d'affecter l'écosystème méditerranéen. Le doublement de la production tunisienne à l'horizon 2025 constitue, à cet égard, un objectif réalisable. La Tunisie doit s'y engager.
- ▮ L'adoption de stratégies de préservation et de développement de la pêche artisanale qui présente le double avantage en matière de créations d'emplois et de durabilité des ressources halieutiques comportant notamment la création de zones exclusives de pêche artisanale et l'interdiction des filets à faible maille.
- ▮ Le développement des programmes de recherche en matière d'évaluation des ressources halieutiques concomitamment au renforcement des mécanismes de surveillance particulièrement au niveau des aires maritimes protégées et des zones de reproduction. La rénovation en cours des équipements du bateau de recherche Hannibal devrait permettre de renforcer la capacité de la Tunisie en matière d'évaluation des richesses halieutiques susceptibles d'être exploitées sur des bases durables

2. Le tourisme côtier et maritime

Le tourisme balnéaire est une importante source de revenu, d'emplois et d'exportations pour les pays méditerranéens.

« Les politiques et les pratiques touristiques actuelles, axées sur le renforcement de la compétitivité plus que sur le développement durable, dégradent, cependant, l'environnement et limitent la capacité du secteur à promouvoir la création d'emplois décents ».

« Si rien ne change, le tourisme représentera plus de 10 % des émissions mondiales de gaz carbonique dans les vingt prochaines années aggravant davantage l'équilibre écologique, source de la tendance réchauffement de la planète »². C'est pourquoi, le passage à un tourisme durable, tel que prôné par l'Organisation Mondiale du Tourisme, s'avère nécessaire afin de prendre en compte pleinement les impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs dans le sens de la réduction de la pollution des écosystèmes côtiers et marins et de la répartition équilibrée des bénéfices générés par le développement touristique.

² Source : site Interreg méditerranéen (Recommandations politiques élaborées par la communauté méditerranéenne du tourisme durable de septembre 2019)

La Tunisie a tout intérêt à s'engager pleinement dans cette nouvelle dynamique. Le bilan, cinquante ans après le lancement du tourisme, comporte, certes de nombreux aspects positifs avec notamment :

- ▮ Des recettes en devises couvrant 29% du déficit commercial de l'année 2019 et plus de la moitié durant les années précédant 2011.
- ▮ Une population active employée directement et indirectement de près de 400 000, ce qui correspond à plus du dixième de la population occupée.
- ▮ D'importants effets induits sur l'agriculture et la pêche, l'industrie alimentaire, les transports et les télécommunications se traduisant par une consommation correspondant à 3.8%. 10.65% et 4% des productions de ces secteurs³.

Le modèle d'implantation linéaire des unités hôtelières et le choix fait en faveur du tourisme de masse, fortement dépendant des tours opérateurs n'a pas manqué, cependant, d'avoir des retombées négatives sur le littoral tunisien et sur la rentabilité financière et économique du secteur, suscitant davantage de fragilités sur la durabilité de ce secteur. En témoigne :

- ▮ La situation du littoral tunisien fortement éprouvé par l'érosion éolienne, la rétention des eaux par les nombreux barrages construits, la surexploitation des dunes, l'élévation du niveau de l'eau de mer mais aussi par les travaux de construction des ports de plaisance et des ouvrages de protection y afférents ainsi que par les constructions en dur près de la mer.
- ▮ Le niveau d'endettement élevé du secteur touristique, en particulier celui de l'hôtellerie⁴, sous l'effet, d'une part, de la baisse de l'activité de ce secteur en relation avec la situation sécuritaire difficile des dernières années, d'autre part, de la féroce concurrence que se livrent les pays au niveau du tourisme de masse.
- ▮ La précarité d'une importante partie de l'emploi dans le secteur touristique en relation avec le caractère saisonnier d'un pan important de ce secteur.

C'est pourquoi, la Tunisie a intérêt à exploiter à fond le regain d'intérêt en faveur du développement durable pour briser le cercle vicieux dans lequel se trouve enlisé le secteur touristique tunisien, en s'engageant, dans le cadre d'une approche globale, à accélérer les investissements programmés au niveau de la protection du littoral et à exploiter l'actuelle bonne image sur le plan de la maîtrise de la pandémie de Covid-19 afin de viser une clientèle ayant une propension de dépenses plus élevée.

D'ores et déjà, quelques programmes ou actions engagés sont dans la bonne direction. C'est le cas de la charte signée en novembre 2019 entre la Tunisie et la Grande Bretagne en vue de faire de la station balnéaire de Hammamet une station de tourisme durable, respectueuse de l'environnement comportant, outre l'opportunité offerte aux artisans d'exposer et de vendre leurs produits et la

³ Source APIA

⁴ Les créances accrochées des banques envers le secteur du tourisme représentent selon la BCT 46% des engagements bancaires en faveur de ce secteur à fin 2018 contre un taux de moins de 15.9% pour le total de l'engagement professionnel (rapport annuel sur la supervision bancaire)

promotion de la gastronomie locale et régionale, l'arrêt de l'utilisation des gobelets et couverts plastiques jetables, le recyclage des déchets ainsi que l'encouragement à obtenir un certificat mondial de tourisme durable d'ici décembre 2020.

C'est le cas aussi du programme MENA BLUE mis en place par la Banque Mondiale pour aider les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à « renforcer la résilience et l'adaptation de leurs littoraux en soutenant la croissance tout en préservant les écosystèmes côtiers et marins dont dépendent les populations, ainsi que du programme d'intervention prioritaire engagée, notamment dans le cadre /de la coopération avec l'Allemagne, pour traiter 100 kilomètres de littoral sérieusement menacé.

Cette démarche, quoique à portée limitée, est encourageante et devra être élargie et amplifiée dans le cadre de vastes programmes impliquant l'Etat et les professionnels en faveur d'un tourisme respectueux de l'environnement, engrangeant des revenus suffisants pour assurer la maintenance et le développement de l'infrastructure d'accueil ainsi que pour la rémunération équitable des facteurs de production, d'un tourisme mieux réparti régionalement à travers l'insertion dans le produit touristique tunisien du volet culturel, médical et rural.

3. Le transport maritime

Le transport maritime représente, selon le dernier rapport de « PAN BLEU⁵ », un défi de taille compte tenu de la quasi-absence d'alternatives de transports à faible émission de carbone pour une Méditerranée sillonnée quotidiennement par des milliers de navires, faisant face à une constante augmentation du trafic maritime pour le transport des personnes et des marchandises.

Il y a, cependant, encore selon les professionnels de l'environnement, d'importantes marges à exploiter pour réduire les nuisances de cette activité sur l'équilibre écologique. Elles se rapportent notamment au renforcement de l'efficacité des moteurs, au recyclage dans les bateaux même des eaux usées et des déchets ainsi qu'à la fixation de normes strictes notamment pour les pétroliers, pour l'âge des bateaux et pour les eaux de ballast.

A cet égard, le secteur des transports maritimes est vital pour la Tunisie compte tenu de l'importance du commerce extérieur transitant par la Méditerranée et des nombreuses activités créatrices de revenus et d'emplois directement et indirectement qui lui sont rattachées.

Bien que les données y afférentes soient relativement limitées, quelques indicateurs méritent d'être rappelés pour être une source d'interpellation et le point de départ de la formulation d'une stratégie de développement sur des bases inclusives et durables. C'est le cas, en particulier :

- 1 De la part du pavillon tunisien dans le commerce extérieur qui baisse d'année en année ; elle était de 21% en 1995, elle est ramenée à 11% en 2014 et serait aux alentours de 7% actuellement.

⁵ Indicateurs pour l'économie bleue en Méditerranée préparés par Eco-Union en mai 2017

- ▮ Des dépenses en devises en matière de transport de marchandises qui ressortent à près de 3.5 milliards de dinars⁶ en 2019.
- ▮ Des cadences de chargement et de déchargement qui demeurent encore faibles entraînant des surcouts pour la collectivité, ⁷pouvant atteindre 600 dollars par conteneur.
- ▮ De l'absence d'un port en eau profonde qui constitue selon la plupart des professionnels un sérieux handicap entravant les efforts déployés par la Tunisie pour mieux exploiter sa position géographique en tant que carrefour d'affaires entre L'Orient et l'Occident.

Ce sont autant de questions qui requièrent des stratégies, des programmes et des actions pour mieux exploiter les opportunités de création de revenus et d'emplois sur des bases durables qu'offrent le développement du pavillon national, les chantiers de réparation navale et l'infrastructure portuaire.

L'élaboration d'un plan directeur à l'horizon 2030 inspiré de l'exemple de Malte, qui a fait du transport maritime et de la réparation navale un important vecteur de développement, offrirait à la Tunisie de formidables opportunités de création d'emplois décents et de revenus durables. Mais encore faudra-t-il s'engager plus résolument dans la construction d'un port en eau profonde et dans l'implication du secteur privé aux côtés du secteur public.

4. L'énergie renouvelable et fossile

La Méditerranée dispose d'un important potentiel d'énergie éolienne en mer pouvant atteindre 12 Gigawatts en 2030, ce qui correspond à 3% environ de la capacité électrique éolienne mondiale (487 GW à fin 2016⁸).

Ce potentiel est jusqu'ici faiblement exploité par les pays européens compte tenu de sa faible compétitivité à court terme. Il n'est pas du tout exploité par la Tunisie dont la stratégie d'énergie renouvelable est axée essentiellement sur l'exploitation de l'éolien et du solaire de l'onshore. Il n'en demeure pas moins que la Tunisie a intérêt à s'intéresser davantage aux possibilités qu'offre l'énergie éolienne en mer et à l'énergie de vague en prévision des importantes opportunités qu'offre la connexion prévisible de son réseau électrique avec celui de l'Union Européenne.

La Méditerranée dispose, également, d'un important potentiel de production pétrolière et gazière dans l'offshore. Des efforts importants doivent continuer à être déployés pour réduire les dégradations occasionnées par les forages et l'exploitation des hydrocarbures sur l'équilibre écologique d'autant que les dernières importantes découvertes gazières au large de Chypre et de la Crète relancent les travaux de prospection du sous sol marin méditerranéen et exacerbent les tensions géopolitiques dans la région.

La vigilance est particulièrement requise par la Tunisie compte tenu de l'importance de la Méditerranée sur le plan de la couverture de ses besoins énergétiques avec :

⁶ Différence entre la valeur des importations CAF publiées par l'INS (soit 63 264 MDT) et la valeur des importations FOB calculées par la BCT (soit 59 781 MDT°

⁷ Source : livre blanc sur le secteur des transports et de la logistique en date du 18 mai 2016

⁸ Source : étude de MEDER/OME publiée en 2018 sur les énergies renouvelables en Méditerranée

- ▮ Une majorité de la capacité de production électrique (20 000 GWH) qui est installée près des côtes.
- ▮ Un tiers de la production de pétrole et de condensat qui provient des gisements en offshore (soit 449 000 tonnes par rapport à un total de 1 664 000 tonnes en 2019).
- ▮ Deux tiers de la production gazière qui proviennent des gisements dans le golfe de Gabès (soit 973 000 TEP contre un total de 1 555 000 TEP en 2019).

5. La Biotechnologie marine,

Quoiqu' encore limitée avec une valeur ajoutée brute estimée à 2.5 milliards d'euros en 2017⁹, la biotechnologie est un important secteur porteur compte tenu des nombreuses opportunités qu'offre l'exploitation des sels marins, des algues pour produire des médicaments (magnésium marin, protéines...), des produits d'alimentation, des cosmétiques, des produits de massage et de bain. La liste est en effet longue Il n'y a qu'à parcourir certains sites spécialisés pour se rendre compte des importants succès obtenus par les centres de recherches scientifiques et les nombreuses productions qui en ont résulté.

La Tunisie dispose, certes, de nombreux instituts et centres de recherches dans le domaine de la biotechnologie ayant une grande renommée à l'instar de l'INSTM à Salammbô dont la création remonte à plus de 100 ans et le CBS à Sfax réputé à l'échelle de l'Afrique. Ils sont cependant, axés principalement sur la veille scientifique et sur les études académiques.

Il est temps de les engager davantage, dans le cadre d'un partenariat avec les centres techniques et les groupes pharmaceutiques, dans des recherches de développement aboutissant à des brevets d'invention et à des opportunités d'investissements, faisant de la Tunisie une plateforme méditerranéenne en Biotechnologie. Le modèle suivi par le Japon dans ce domaine pourrait être une source d'inspiration. Il en est de même de l'expérience de la Jordanie en matière de développement d'un certain nombre de produits à partir des richesses naturelles de la mer morte.

Conclusion

L'économie bleue en Méditerranée est un vaste chantier requérant la mobilisation de tous pour le mener à bon terme dans les meilleurs délais.

La tâche requise pour éviter que la « Mare nostrum » ne devienne une mer morte est, en effet, immense compte tenu de l'importante dégradation de son écosystème occasionnée tant par les rejets des grandes métropoles implantées sur ses côtes que par les nombreuses entraves à l'écoulement des eaux et la circulation des espèces aquatiques.

La stratégie de l'économie bleue réaffirmée aux dernières conférences de Barcelone et de Naples constitue, à cet égard, une sérieuse tentative pour amorcer la restauration de l'équilibre écologique de la Méditerranée et lui faire retrouver les conditions d'un développement respectant l'environnement, générant des ressources durables, équitablement réparties dans le temps et

⁹ Source indicateurs de l'économie bleue en Méditerranée de PAN BLEUE mai 2017

l'espace. Encore faudra-t-il, au-delà des recommandations, développer les outils de suivi sur la base d'un certain nombre d'indicateurs publiés périodiquement par tous les pays riverains et surtout instituer des mécanismes de financement à l'instar des fonds structurels de l'Union Européenne pour prendre en compte la rentabilité économique différée de la plupart des grands projets prioritaires à engager.

La Tunisie, dont l'histoire et l'économie sont étroitement liées à la Méditerranée, est particulièrement concernée par cette dynamique. Elle a tout intérêt à rattraper les retards accumulés dans la mise en œuvre des différentes composantes de l'économie bleue dans le cadre d'une approche multidimensionnelle sous-tendant, sur la base d'une cartographie des ressources marines et maritimes, l'extension des zones maritimes protégées, la mise en œuvre effective des protocoles relatifs à la suppression des rejets solides et liquides nocifs, ainsi qu'au redéploiement des activités qu'abrite la Méditerranée pour en assurer la durabilité.

Il s'agit là d'un changement en profondeur du modèle d'aménagement du littoral ainsi que du développement des différentes activités liées, directement ou indirectement, à la Méditerranée dans le cadre d'une vision revisitée par les dernières tendances internationales ainsi que par les enseignements de la pandémie dont le spectre n'est pas encore définitivement éloigné.

La situation géopolitique qui prévaut dans la région est certes difficile. Les récentes découvertes d'importants gisements gaziers dans la Méditerranée orientale en exacerbent les tensions.

La situation économique et financière de la Tunisie, l'est encore beaucoup plus après le tsunami du Coronavirus. Toutefois, la recherche de nouvelles ambitions et de nouvelles visions prenant en compte les avantages comparatifs dont dispose la Tunisie ainsi que les attentes et les aspirations de sa population constitue la seule alternative pour briser le cercle vicieux dans lequel se trouve l'économie du pays et retrouver de meilleures conditions de développement sur des bases durables.

L'économie bleue pourrait être, précisément, une importante composante de cette nouvelle ambition à condition qu'elle se traduise par des programmes, des projets et des actions, faisables sur les plans techniques et financiers, à même d'améliorer le potentiel de production, de revenus, d'exportations et d'emplois décents, dans le cadre d'approches flexibles, dépassant les clivages et les blocages idéologiques et dogmatiques et sous-tendant une synergie entre le secteur public, le secteur privé et le tissu associatif d'une part, entre la Tunisie et ses partenaires régionaux sur des bases mutuellement profitables, d'autre part.

Le nouvel environnement, en Tunisie et dans le monde, après les épreuves vécues par plusieurs semaines de confinement, pourrait en être un important catalyseur.

Forum Ibn Khaldoun pour le Développement le 20 juin 2020

Mots clés : l'économie bleue en Tunisie ; débats du Forum Ibn Khaldoun ; développement durable en Tunisie

[Présentation en PowerPoint de Salem Miledi à télécharger](#)